

Etude sur le traitement de la Bible dans les tragedies sacrees de Racine

Yanagi, Mitsuko
Kyushu University

<https://doi.org/10.15017/9913>

出版情報 : Stella. 8, pp.1-33, 1990-09-29. 九州大学フランス語フランス文学研究会
バージョン :
権利関係 :



Étude sur le traitement de la Bible dans les tragédies sacrées de Racine¹⁾

Mitsuko YANAGI

Racine se fondait sur l'Ancien Testament, quand il écrivait *Esther* et *Athalie* après dix ans d'interruption de son activité théâtrale. C'était une nouvelle entreprise pour lui, qui avait recouru jusque-là aux dramaturges et historiens de l'Antiquité ou à l'histoire contemporaine. Il réussissait toujours à assimiler ces sources, tout en se vantant de s'être «très scrupuleusement attaché à suivre la fable»²⁾, d'avoir rendu ses personnages «tels que les anciens poètes nous les ont donnés»³⁾, ou en prétendant qu'«Il n'y a guère de tragédie où l'histoire soit plus fidèlement suivie que dans celle-ci»⁴⁾. Cependant, quand il s'agit de la Bible, son attribut en tant qu'Écriture sainte réclame une attention particulière, et Racine doit faire preuve d'une grande prudence en traitant de la religion. De plus, sa situation à l'époque de la création des tragédies sacrées avait changé. Comment traite-t-il de la Bible dans ces conditions? Nous allons essayer de l'examiner et de mettre à jour ses intentions.

I. Situation de Racine en 1688-1690

La situation de Racine, au moment où il écrit *Esther* et *Athalie*, est caractérisée d'abord par son succès éclatant à la cour. Quand nous parlons des tragédies sacrées de Racine, cette réussite sociale n'est pas négligeable; non seulement parce qu'elle joue un rôle important dans la genèse de ces pièces, mais aussi parce qu'elle subit directement en retour l'influence de cette création.

De quelle façon exerçait-il ses fonctions à la cour en ce temps-là? C'est en 1677 que Racine, déjà chargé, par la faveur royale, du bureau des finances de Moulins en tant que trésorier de France depuis trois ans, fut nommé historiographe du Roi⁵⁾. Cette nomination lui donna une position bien assise, au sein de la société. Désormais, il partageait cette fonction avec Boileau; outre qu'ils accompagnaient le roi au front, ils rédigèrent en 1684 l'*Éloge*

historique du Roi sur ses conquêtes depuis l'année 1672 jusqu'en 1678. La même année, ils entrèrent à l'Académie des inscriptions et médailles, ou Petite Académie, fondée en 1663 pour servir à la gloire du roi. Racine, lui, était déjà académicien depuis 1673. Le roi ne manqua pas de les récompenser de leurs services en les favorisant par d'énormes gratifications ou des augmentations de leurs pensions. La faveur du roi en outre ne serait pas sans rapport avec le fait que Racine ne reçut pas de citation quand il fut suspecté d'empoisonnement. Ainsi avait-il consolidé sa situation à la cour. Or, la cour perdit sa gloire dans les années 1670, à cause de la Ligue d'Augsbourg, du conflit avec le pape et de l'opinion publique intérieure⁶). Racine était donc chargé de soutenir le prestige ébranlé du roi.

En 1684, Louis XIV épousa M^{me} de Maintenon, ce qui provoqua un changement d'atmosphère à la cour. Pendant les années 1688-1690 où Racine écrivit à la suite *Esther* et *Athalie*, la faveur du roi pour M^{me} de Maintenon accrût l'influence de Racine, car celle-ci l'appréciait⁷). Sa réussite à la cour atteignit son apogée. En décembre 1690, le roi le favorisa par une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Racine était alors la cible de tous les regards de la cour. Il est incontestable que le succès de ses pièces causa cette fortune. C'est ainsi que sa situation sociale en 1688-1690 était favorable s'il en fut. *Esther* et *Athalie* n'étaient pas les œuvres d'un simple poète mais celles d'un véritable courtisan. Ce fait était bien clair pour tout le monde. En 1690, un envoyé extraordinaire de Brandebourg écrivit : «M. de Racine a passé du théâtre à la Cour, où il est devenu habile courtisan, dévot même»⁸).

La vie publique de Racine à cette époque était donc matériellement et mondainement très satisfaisante. En est-il de même de sa vie privée? Il avait épousé Catherine de Romanet en 1677, qui lui avait déjà donné en 1688 un fils et cinq filles⁹). Nous pouvons entrevoir son foyer paisible et heureux au travers de ses lettres de cette époque. Ce qui est en question, c'est toujours sa relation avec Port-Royal; Port-Royal ou le succès mondain — au théâtre ou à la cour — Racine est toujours déchiré par cette alternative. Mais pour Racine, lors de la création des tragédies sacrées, n'y a-t-il pas de particularité dans son conflit qui concerne Port-Royal? Afin de répondre à cette question, nous nous enquêrons de ses rapports avec Port-Royal durant sa vie.

Racine fait ses débuts dans le milieu littéraire en 1660; ce qui n'est rien d'autre qu'une trahison envers Port-Royal, dont la protection lui était accor-

dée depuis 1655, car la littérature y était condamnée. Ainsi sa vocation littéraire était incompatible avec les principes de Port-Royal. Le jeune Racine choisit la première, malgré les remontrances de ses maîtres et de sa tante. En 1663, il fut annoncé officieusement qu'il bénéficierait d'une pension de six cents livres, en récompense de son *Ode sur la convalescence du Roi* et de la *Renommée aux Muses*. C'est justement la même année que Racine reçut une lettre de rupture de la part de sa tante, Agnès de Sainte-Thècle :

[...] J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des personnes dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent. Jugez donc, mon cher neveu, dans quelle angoisse je peux être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. [...] mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez penser à nous venir voir...¹⁰⁾

Malgré cette lettre, il n'était pas encore complètement séparé de Port-Royal, comme le prouve les *Vers sur la signature du Formulaire*, écrits probablement en 1664. La vraie rupture fut provoquée en 1666, par sa *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires* dans laquelle il raillait les maîtres de Port-Royal et défendait l'honneur des dramaturges. Cette année-là, il publia *Alexandre le Grand*. L'année suivante, la réussite d'*Andromaque* consolida sa situation dans le milieu théâtral. Durant les années éclatantes de sa gloire théâtrale, Racine ne se rattachait presque aucunement à Port-Royal. Les réconciliations dignes de ce nom commencèrent en 1677, après son mariage et son entrée en fonction comme historiographe ; il se réconciliait lentement avec Agnès de Sainte-Thècle, Arnauld et même Nicole, par l'intermédiaire de Nicolas Vitart et de Boileau. Toutefois, leurs rapports restaient plutôt froids.

A partir de 1687, arrivé au sommet de sa situation sociale, Racine se rapprocha sérieusement de Port-Royal ; et c'est la création d'*Esther* et d'*Athalie* qui raffermit définitivement ses liens avec Port-Royal. En 1689, Arnauld écrivit successivement deux lettres¹¹⁾ dans lesquelles il faisait l'éloge d'*Esther*. Plus tard, il annonça sa satisfaction pour *Athalie* également¹²⁾. Quant à Nicole, il écrivit à Racine, au sujet de la faveur du roi, que «La charge, les circonstances, tout m'y plaît»¹³⁾. Leur bienveillance fut nettement causée par

le fait que Racine avait montré sa volonté de se rapprocher en écrivant des pièces sacrées. En outre, pour les gens de Port-Royal, Racine était alors capable d'intercéder pour eux auprès du roi. De fait, quelques années plus tard, Arnauld lui demanda indirectement de l'aide pour obtenir la levée de son exil. D'autre part, par ses liens de parenté, Racine fut poussé à s'engager davantage, après l'élection de sa tante Agnès comme abbesse de Port-Royal en 1690. Pour Racine courtisan, ce fait rend son rapprochement avec Port-Royal plus justifiable, puisqu'il peut affirmer que ce lien n'est pas théologique. En tout cas, il est indubitable que Racine s'était alors déjà assez rapproché de Port-Royal. Il semble donc que dans son cœur à cette époque, son succès social et son attachement à Port-Royal aient été satisfaits tous les deux.

Toutefois, il est probable qu'il commença à éprouver un nouveau conflit, conflit entre la fidélité au roi et l'amour pour Port-Royal. Jusqu'ici, le problème était resté littéraire ou presque; même dans le cas où Racine s'opposait brutalement à Port-Royal, ses motifs réels étaient la justification de son activité littéraire. Peut-être n'avait-il pas vraiment conscience de prendre parti pour les persécuteurs de Port-Royal. Nous pouvons dire que c'était un conflit entre la doctrine de Port-Royal et l'ambition théâtrale de Racine. Au contraire, une fois chargé de soutenir et de glorifier le roi en tant qu'historiographe et membre de la Petite Académie, il était obligé de s'engager plus profondément dans la politique. D'ailleurs, ce qui causait son dévouement au roi n'était pas toujours son ambition; à cette date, il aimait sa fonction, son activité et le roi lui-même. Cependant, ce roi «très chrétien» est en même temps persécuteur de Port-Royal. Il est donc naturel qu'il ait senti un dédoublement. Au début, sa prospérité et sa renommée auraient pu faire oublier ce problème. Toutefois, la première exaltation passée, sa situation qui faisait un vif contraste avec celle de Port-Royal aurait commencé à le tourmenter.

Dans ces conditions, la présence de Boileau devait être un appui pour Racine, puisqu'il était non seulement son confrère depuis longtemps, mais aussi favorable à Port-Royal. Nous savons que Racine l'accueillait dans sa famille¹⁴), laquelle était d'ailleurs pour lui un appui précieux et un refuge. En tout cas, chez le Racine de cette période, la cour et Port-Royal étaient en équilibre. Mais cette compatibilité était assez instable et renfermait toujours le risque de déséquilibre; sa relation avec Port-Royal pouvait compromettre

sa situation et il prenait soin de se défendre :

[...] Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le P. Bouhours et le P. Rapin étaient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardai pourtant de loin, à mesure que je la lisais, s'il n'y avait rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement ou, pour mieux dire, lâchement par-dessus.¹⁵⁾

Il était obligé d'avoir sans cesse une telle prudence, comme nous le voyons dans ses autres lettres¹⁶⁾.

Après cette époque plutôt privilégiée, Racine s'engagea plus directement en faveur de Port-Royal. En 1693, il commença à rédiger secrètement *l'Abrégé de l'histoire de Port-Royal*. L'année suivante, il assista à la cérémonie qui eut lieu à Port-Royal pour Arnauld qui venait de mourir¹⁷⁾. Malgré la mise à l'Index de tous ses livres, Racine osa composer en son honneur une pièce de vers dans laquelle Arnauld est «sublime en ses écrits»¹⁸⁾. De plus, Racine composa l'épithaphe d'Arnauld sans s'inquiéter de sa propre situation. Dans sa correspondance, il montrait très souvent sa croyance et prêchait à son fils aîné la foi en Dieu comme la «plus solide au monde»¹⁹⁾. Deux de ses filles se firent religieuses; ce fait attristait Racine, mais il finit par y consentir. Nous avons l'impression que la famille et la religion occupent une bonne part de son cœur.

Le moment de la disgrâce approchait. En 1697, Racine fit des démarches auprès de la cour et de l'église, pour éviter en vain la persécution contre Port-Royal où il envoya sa fille aînée. En tant que janséniste, il perdit la protection de M^{me} de Maintenon et la faveur du roi. Dans la fameuse lettre de 1698 à M^{me} de Maintenon²⁰⁾, quoiqu'il essayât de justifier sa liaison avec Port-Royal en l'attribuant à la parenté, il ne nia pas nettement son appartenance au jansénisme. En fait, les circonstances étaient moins graves qu'il ne le craignait. Il ne perdit ni sa position d'historiographe, ni celle de gentilhomme ordinaire. Néanmoins, cette affaire fut pour lui un rude coup. Il perdit ensuite rapidement son intérêt pour la vie de cour. L'affaiblissement de sa santé accéléra ce changement d'état d'âme. En 1698, après un malaise, il écrit à son fils: «je sens bien que le temps approche où il faut un peu songer à la retraite»²¹⁾. Plus tard, il fera cet aveu: «je suis trop heureux d'avoir un prétexte [sa maladie] d'éviter les grands repas, auxquels aussi bien je ne prends pas un fort grand plaisir depuis quelque temps»²²⁾. Et en octobre 1698, six mois avant sa mort, Racine rédigea son testament. Nous n'y trouvons aucune dissimula-

tion; il y mettait son cœur à nu, attaché vivement à Port-Royal. Nous pouvons alors constater qu'à l'approche de la mort, sa situation sociale devenait nettement moins importante que Port-Royal.

II. Genèse d'*Esther* et d'*Athalie*

Il est bien connu que Racine écrit *Esther* et *Athalie* à la demande de M^{me} de Maintenon et du roi. Beaucoup de critiques croient que cette demande n'est pas suffisante pour expliquer sa décision d'écrire après dix ans d'interruption, ou au moins son choix du sujet. Ainsi recherchent-ils des motifs plus intimes dans ses sentiments religieux ou politiques. Avant de les traiter, nous suivons le déroulement des faits en résumant les détails de la création et de la représentation²³⁾.

Racine était proche de la maison de Saint-Cyr par l'intermédiaire de M^{me} de Maintenon; nous savons qu'à part *Esther* et *Athalie*, il corrigea le style des Constitutions de Saint-Cyr en 1686, et composa un distique pour une croix offerte à Saint-Cyr en 1688²⁴⁾. Après la disgrâce de M^{me} de Montespan, M^{me} de Maintenon avait gagné les bonnes grâces du roi et était influente à la cour. En tant que fondatrice, elle s'occupait de l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr. Dès la fondation en 1686, elle pensait y faire jouer des pièces, comme l'un des «moyens qui, sans les [demoiselles de Saint-Cyr] détourner de leur travail et de leurs exercices ordinaires, les instruisent en les divertissant»²⁵⁾. Cependant, les pièces pieuses de M^{me} de Brinon, la supérieure de Saint-Cyr, subissent un échec; tandis que les pièces profanes, même soigneusement choisies, ne conviennent pas. M^{me} de Maintenon décida alors de demander à Racine de «faire, sur quelque sujet de piété et de morale, une espèce de poème où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendit la chose plus vive et moins capable d'ennuyer»²⁶⁾. Quelques mois après cette demande, que l'on date en général du 3 mars 1688, la cour se mit à s'y intéresser. Mais c'est pendant les répétitions commencées en novembre que la pièce fit sensation. Informé de l'intention du roi d'assister à la représentation, Racine ajouta le prologue. En janvier 1689, après avoir assisté pour la seconde fois à la répétition, Louis XIV décida de mener toute la cour à la représentation. Pour cette «affaire d'État», M^{me} de Maintenon n'hésita pas à faire préparer des costumes et des décors fastueux. C'est dans ces conditions que la première représentation eut lieu le 26 janvier 1689. A chaque représentation jusqu'au 19 février, les courtisans deman-

dèrent sans cesse la permission d'y assister. Selon les documents contemporains, non seulement le roi assista à presque toutes les représentations, mais aussi le roi et la reine d'Angleterre vinrent voir la pièce. Le succès dépassa de beaucoup celui qui avait été prévu. En comblant cette pièce de louanges, le public, accoutumé aux œuvres allégoriques, tenta des déchiffrements politiques:

[...] Tout le monde crut que cette comédie était allégorique, qu'Assuérus était le Roi, que Vasthi, qui était la femme concubine détrônée, paraissait pour M^{me} de Montespan. Esther tombait sur M^{me} de Maintenon, Aman représentait M. de Louvois, mais il n'y était pas bien peint, et, apparemment, Racine n'avait pas voulu le marquer.²⁷⁾

Au milieu de ce succès, c'est le roi lui-même, fort content d'*Esther*, qui commanda à Racine une autre tragédie sacrée. Dès la dernière représentation d'*Esther*, la cour s'y intéressait. Cependant, le choix du sujet et la création exigeaient beaucoup de temps. L'achèvement d'*Athalie* fut annoncé dans la *Gazette d'Amsterdam* du 13 novembre 1690. Il fallut ainsi à peu près deux ans à Racine pour l'achever. La cour avait espéré que cette pièce serait prête pour la représentation de l'année suivant celle d'*Esther*. En janvier 1690, les demoiselles de Saint-Cyr reprenaient *Esther* à la scène. Il est naturel que Racine, beaucoup plus ambitieux que la fois précédente, hésitât à choisir le sujet et élaborât longuement son œuvre. Néanmoins, son *Athalie* heurtait les «dévots» qui s'opposaient opiniâtement à la représentation des pièces. Ils prétendaient que jouer une pièce à Saint-Cyr n'était que corrompre les jeunes pensionnaires, même s'il s'agissait d'une tragédie sacrée. Étant sensible à ce mouvement, M^{me} de Maintenon entreprit une démarche de conciliation. Elle invita certains dévots, par exemple, M^{me} de Miramion et le Père de La Chaise à la deuxième représentation d'*Esther*, puis ce dernier et l'abbé de Fénelon à la répétition d'*Athalie*. Le roi assista à la répétition en janvier 1691. Cependant, la représentation d'*Athalie* fut quand même annulée. Les répétitions n'eurent lieu que deux ou trois fois. Devant cette nouvelle cabale, la déception de Racine dut être grande, quoiqu'il fût bien récompensé par sa charge de gentilhomme ordinaire.

1. Les motivations de Racine: *Esther*

Avant Racine, de nombreux auteurs ont traité le *Livre d'Esther*, depuis le XVI^e siècle²⁸⁾. Pour quelle raison choisissent-ils ce sujet à cette époque?

Dans l'histoire d'Esther, les Israélites captifs conservent leur dignité sous la tyrannie, et exercent des représailles à l'égard du persécuteur. Cette histoire convient donc parfaitement pour défendre une religion ou une secte opprimée. Les protestants, persécutés durant ces périodes, profitent souvent du *Livre d'Esther* pour se manifester; ils se comparent aux Israélites, comme le montrent les exemples apportés par Jean Orcibal, qui, en s'appuyant sur ce fait considère *Esther* comme une œuvre de manifestation politique²⁹⁾.

Remarquons d'abord l'interprétation protestante. C'est en 1685 que l'Édit de Nantes fut abrogé. Désormais en France, les protestants étaient privés de leur liberté de conscience, mais ils restaient fidèles à leur foi et continuaient à lutter. Cette affaire peut donc influencer *Esther* écrite en 1688. En fait, nous avons un document contemporain qui présente la réaction des spectateurs:

Dans la proscription des Juifs,
De nos huguenots fugitifs
On voit la juste ressemblance,³⁰⁾

Quant à l'interprétation janséniste, tous les critiques depuis Sainte-Beuve admettent l'influence de Port-Royal; cependant, seul Orcibal accorde une grande importance à une affaire qui concerne indirectement Port-Royal³¹⁾. Il s'agit de l'affaire des Filles de l'Enfance, congrégation féminine du Midi fondée en 1662; dès sa fondation, les jésuites lui avaient été hostiles, et ils amenèrent sa suppression par un arrêt du Conseil en mai 1686. Les Filles de l'Enfance n'avaient eu avec Port-Royal que des relations indirectes et vagues, mais à la demande de la Cour romaine, Arnauld dévoila cet événement en écrivant *l'Innocence opprimée par la calomnie, ou l'histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance* en janvier 1687. Ce livre se répandit rapidement et fit grand bruit en Europe. L'année suivante, Sacy fit allusion à cette affaire dans l'annotation du *Livre d'Esther* de sa Bible. A cette époque, Racine se réconcilia avec Arnauld et ils échangèrent des lettres. Il est donc incontestable que Racine était au courant de cette affaire. En se fondant sur ces données historiques, Orcibal affirme que l'affaire des Filles de l'Enfance influença Racine.

Quoique ce raisonnement soit assez séduisant, la plupart des autres spécialistes ne veulent voir dans *Esther* qu'un plaidoyer discret en faveur de Port-Royal. Raymond Picard fait l'objection la plus nette³²⁾; si *Esther* était une œuvre modelée sur l'affaire des Filles de l'Enfance, Assuérus

s'identifierait à Louis XIV, Aman au P. de La Chaise, Mardochée à Arnauld, et Esther à M^{me} de Maintenon dans la supposition qu'elle accepte de parler au roi en faveur de cette congrégation. Cependant, Arnauld était alors en exil, hors de France où son *Innocence opprimée par la calomnie, ou l'histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance* était publiée clandestinement. Il est donc douteux que Racine pût «représenter Arnauld comme un justicier et un champion de la vérité, aux yeux du Roi et de la Cour» dans cet état de choses. Pour consolider son objection, Picard cite le renvoi de M^{me} de Brinon en novembre 1688; même la Supérieure de Saint-Cyr fut renvoyée à cause de son intervention en faveur des Filles de l'Enfance. Dans ces circonstances, une pièce qui faisait l'éloge de cette congrégation pouvait-elle être jouée? De plus, nous ne trouvons aucune mention de cette affaire chez les spectateurs, à savoir M^{me} de La Fayette, M^{me} de Sévigné, Dangeau, Manseau, Quesnel ou Duguet. Même Arnauld apprécie *Esther* simplement comme «une fort belle pièce, et bien chrétienne»³³). Picard va même plus loin, et trouve dans *Esther* plutôt le reflet de l'atmosphère de la cour qui «devient un couvent de religieux et de religieuses»³⁴) à cette époque. Il ne s'agit donc pas de sectes particulières mais de la religion elle-même. Racine courtisan avait alors l'intention d'écrire une œuvre à la convenance du roi, et son *Esther* est un «chef-d'œuvre en fait de carrière».

Sur ce problème, il n'y a peut-être pas moyen de juger toutes ces hypothèses sans restriction; nous nous tromperions certes si nous ne considérions Racine que comme un écrivain officiel, mais il ne convient pas non plus de croire qu'il se consacre à la défense d'une société particulière. Le fait que cette pièce autorise des interprétations si diverses, ne prouve-t-il pas son universalité que nous pourrions en quelque façon attribuer à ses sources? Il est vrai que, poète officiel, Racine était obligé de rédiger une œuvre justifiant et glorifiant le roi, surtout dans le cas où le pouvoir royal risquait de perdre son prestige³⁵). Cependant, ce souci est surtout sensible dans le prologue de la pièce. Comme il est mentionné plus haut, avant de devenir une affaire d'État, c'est-à-dire une tragédie représentée avec faste à la cour, *Esther* n'était qu'un divertissement de couvent. Dans ces conditions, il n'est pas vraisemblable que Racine ait donné à cette pièce quelque sens particulièrement politique. Il est plus naturel de penser qu'il lui est arrivé d'y introduire ses propres sentiments. En considération de sa situation à ce moment-là, nous pourrions y rechercher quelque influence de son inclination pour Port-Royal.

2. Les motivations de Racine: *Athalie*

Avant l'œuvre racinienne, l'histoire d'*Athalie* avait été au moins deux fois adaptée à la scène en France³⁶). Toutefois, les critiques s'accordent à nier la possibilité que Racine profite de ces pièces qui n'avaient même pas été publiées.

Or, en comparaison avec le cas d'*Esther*, les critiques ne recherchent pas de signification politique dans *Athalie*. Ils s'appliquent plutôt à expliquer l'empêchement de sa représentation par les dévots. Orcibal essaie d'expliquer le fait que cette tragédie ne fut pas représentée, en introduisant une interprétation jacobite de cette pièce. Il nous fait remarquer l'allégorie de la révolution d'Angleterre en 1688³⁷), qui fut déclenchée par la révolte du clergé anglican, notamment l'archevêque de Cantorbéry Sancroft, contre Jacques II qui avait l'intention d'attaquer l'Église anglicane par la déclaration de la tolérance civile. Dans cette interprétation jacobite, qui expliquerait l'interdiction de la tragédie, *Athalie* s'identifie à Guillaume d'Orange, Joas au prince de Galles, le futur Jacques III, et Joad à Sancroft.

Picard trouve que le manque de documents contemporains est le point faible de cette interprétation: à part une lettre de Quesnel, il ne se trouve aucun texte qui peut la justifier³⁸). D'autre part, René Jasinski tente de reconnaître dans ce même événement plutôt une opposition entre les jésuites et les jansénistes³⁹). Quand il s'agit de l'interprétation janséniste, il est facile de comparer les religieuses de Port-Royal aux Israélites. Picard cite quelques contemporains qui voyaient dans le personnage de Mathan le Père de La Chaise⁴⁰). Mais il doute que Racine ait eu l'intention d'attaquer ce confesseur du roi, avec qui il gardait de bonnes relations. De même que dans le cas d'*Esther*, il invoque une lettre d'Arnauld qui ne traite *Athalie* que du point de vue littéraire et moral. Ainsi conclut-il avec pertinence que cette pièce est «un miroir à facettes multiples où les contemporains ont pu saisir toute une série d'images et de reflets»⁴¹).

Les sentiments de Racine au moment de la création d'*Athalie* ne seraient donc pas essentiellement différents de ceux de la période d'*Esther*. Il est évident que Racine devient beaucoup plus ambitieux, après le grand succès de son œuvre précédente. D'autre part, il est certain que ses relations avec Port-Royal s'approfondissent au travers d'*Esther*. Nous pourrions dire que Racine écrit *Athalie* dans un état d'esprit plus tendu. Nous avons vu quelques interprétations qui concernaient plutôt le choix des sujets. Nous allons maintenant examiner le traitement concret des sources dans ces deux tragédies sacrées, et essayer de préciser les sentiments ou les intentions de l'auteur.

III. Le traitement de la Bible dans *Esther*

1. Le Livre d'*Esther*⁴²⁾

Le *Livre d'Esther* possède deux sources hébraïque et grecque, mais seulement le texte hébreu était retenu dans la liste officielle des livres saints du judaïsme. On suppose que pour le compléter, un Juif grec avait récrit cette histoire plus tard. C'est pourquoi, dans la Vulgate⁴³⁾, les neuf premiers chapitres sont de l'original hébreu, et les sept derniers, l'appendice pour ainsi dire, sont l'assemblage des morceaux traduits du grec, qui peuvent servir au parachèvement de l'histoire. En effet, c'est uniquement grâce à la version grecque que nous pouvons connaître les descriptions détaillées des prières d'Esther et de Mardochée, le songe de ce dernier ou les décrets royaux.

Toutefois, nous reconnaissons quelques contradictions dans ce livre. Par exemple, à propos du personnage de Mardochée, le texte hébreu dit qu'il «demeura toujours à la porte du roi»⁴⁴⁾; cette description permet d'interpréter le fait qu'il exerce une fonction au palais. Mais rien ne laisse croire qu'il occupe un poste important. Au contraire, la version grecque spécifie que «c'étoit un grand homme, et des premiers de la cour du roi»⁴⁵⁾. De plus, par comparaison avec le texte grec entier⁴⁶⁾, nous trouvons quelques différences entre les deux textes, même dans la partie où la Vulgate les juge identiques et donc rejette le texte grec. L'exemple le plus frappant est celui de l'attitude de Mardochée envers Esther; dans le texte hébreu, «il avoit élevé la fille de son frère, Édisse, appelée autrement Esther; [...] Son père et sa mère étant morts, Mardochée l'adopta pour sa fille»⁴⁷⁾, tandis que dans le texte grec, «elle se nommait Esther. Elle avait perdu ses parents et Mardochée l'avait élevée pour en faire sa femme»⁴⁸⁾. De même, à l'égard de l'insomnie d'Assuérus, le texte hébreu dit simplement que «le roi passa cette nuit-là sans dormir»⁴⁹⁾, alors que la version grecque explique que «cette nuit-là, le Seigneur éloigna du roi le sommeil»⁵⁰⁾. D'ailleurs, il faut remarquer que dans tout le texte hébreu, nous ne trouvons jamais le nom de Dieu. C'est pourquoi nous avons l'impression de lire une histoire profane écrite seulement pour expliquer l'origine de la fête de Purim ou plutôt manifester le nationalisme juif. Au contraire, le texte grec contient abondamment les mots comme «Dieu» ou «Seigneur», et nous fait sentir la présence de Dieu.

Nous examinons alors comment Racine emploie ce livre si compliqué à cause de ses deux textes originaux différents. Quelques scènes d'*Esther* comme la prière d'Esther et son évanouissement devant le roi ne se trouvent

que dans le texte grec du *Livre d'Esther*, ce qui prouve que Racine ne limite pas ses sources au texte hébreu⁵¹). Cependant, quand nous examinons le Mardochée racinien, nous remarquons d'un côté qu'«Assis le plus souvent aux portes du palais,/ Sans se plaindre de vous, ni de sa destinée,/ Il y traîne, Seigneur, sa vie infortunée»(II-3, v.560-562). De l'autre côté, il élève Esther non pas comme sa future femme mais comme sa propre fille: «Mais lui, voyant en moi la fille de son frère,/ Me tint lieu, chère Élise, et de père et de mère»(I-1, v.47-48). Il est donc certain que Racine choisit la version hébraïque pour ce personnage. En revanche, au sujet de Dieu, le dramaturge tente de transmettre dans sa pièce l'atmosphère du texte grec. Car, il pense que cette histoire est «pleine de grandes leçons d'amour de Dieu, et de détachement du monde au milieu du monde même»⁵²). Ainsi semble-t-il choisir ses sources avec souplesse, selon l'exigence du théâtre et ses intentions.

2. Le temps

Nous venons d'étudier comment Racine traite les deux versions de la Bible dans *Esther*. Mais il lui arrive également de modifier le *Livre d'Esther* en soi, sans rapport avec la différence entre les deux originaux, comme le montre clairement l'exemple de l'arrangement du temps. En rédigeant cette pièce, Racine essaie d'observer l'unité de temps, au risque parfois d'altérer la Bible, alors qu'il renonce à celle de lieu sous prétexte de «rendre ce divertissement plus agréable à des enfants, en jetant quelque variété dans les décorations»⁵³). Voyons le cas de l'épisode du jeûne imposé aux Juifs par Esther. Selon la Bible, après avoir accepté l'ordre de Mardochée d'aller implorer leur grâce au roi, Esther demande que tous les Juifs prient pour elle en observant le jeûne «durant trois jours et trois nuits»⁵⁴). Elle aussi l'observe, et c'est le troisième jour qu'elle se présente devant le roi. Racine conserve ces détails, y compris la durée du jeûne, excepté le moment où Esther va près du roi; elle demande que les Juifs «gardent un jeûne austère pendant ces trois jours»(I-3, v.242*), mais c'est «Demain, quand le soleil rallumera le jour»(I-3, v.244) que «J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice»(I-3, v.246). De même, Racine supprime le deuxième banquet préparé par Esther que mentionne la Bible⁵⁵), en plaçant sa supplique au roi dès le commencement du premier banquet.

Or, d'après le *Livre d'Esther*, l'extermination des Juifs serait exécutée «en un même jour, c'est-à-dire, le treizième jour du douzième mois appelé adar»⁵⁶). Et le décret royal est proclamé «au premier mois appelé nisan, le

treizième jour»⁵⁷⁾. C'est-à-dire qu'il se déroule presque un an entre le jour de la condamnation et celui de l'exécution dans le texte d'origine. Racine raccourcit résolument ce délai: «Et ce jour effroyable arrive dans dix jours» (I-3, v.180). Ce raccourcissement est indispensable pour faire s'accomplir en vingt-quatre heures une série d'événements: condamnation des Juifs, supplication d'Esther, disgrâce et mort d'Aman, et décret royal en faveur des Juifs. De plus, la situation devient beaucoup plus tendue, et l'angoisse des Juifs nous semble plus saisissante. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable que le ministre rongé par la rancune se contente d'une durée d'attente si longue. D'après la Bible, la date de l'extermination est fixée par un rituel de tirage au sort. Mais dans *Esther*, Aman dit: «je réglai la journée du carnage avec lui» (II-1, v.510*). C'est donc le roi et Aman qui fixent la date; au moins, nous ne trouvons aucune allusion à ce rituel. Le retard du carnage nous paraîtrait donc peu naturel. Comme il l'avait fait pour ses tragédies profanes, Racine n'hésite pas à modifier les sources, quand les règles ou l'effet théâtral l'exigent.

3. Les personnages

Racine caractérise les personnages en amplifiant leurs attributs tirés de la Bible. L'obéissance d'Esther, la grandeur d'Assuérus, le talent politique de Mardochée ou l'ambition d'Aman, tous ces éléments proviennent du *Livre d'Esther*. Cependant, ils sont traités avec beaucoup plus d'insistance dans *Esther* et produisent une efficacité théâtrale certaine.

A l'égard de l'obéissance d'Esther, Racine souligne souvent sa dépendance vis-à-vis de Mardochée; elle lui obéit inconditionnellement. Certes, la puissance du roi domine Esther, mais celle-ci est complètement subjuguée par Mardochée. Quand elle devra choisir, elle choisira courageusement ce dernier. Mardochée l'oblige à utiliser sa beauté qu'elle considère comme «mes faibles attraits» (I-1, v.70); Esther elle-même n'a pas la moindre intention de se servir de son charme comme une arme. Elle obéit en demandant la grâce de Dieu, mais en fait, elle est tellement saisie par la peur, qu'elle s'évanouit devant le roi. Néanmoins, une fois résolue, elle fait tout son possible non seulement pour sauver le peuple juif mais aussi pour détromper le roi «trop crédule» (I-3, v.172) des calomnies d'Aman, tandis que l'héroïne du *Livre d'Esther* ne pense qu'à demander grâce au roi. Son courage nous impressionne d'autant plus qu'il est caché au fond du cœur d'un personnage aussi doux et fragile qu'Esther. Ce vif contraste entre son courage caché et son

apparence y compris son attitude passive rend ainsi notre héroïne plus touchante et plus attendrissante.

A propos d'Assuérus, le *Livre d'Esther* le traite comme un grand roi, mais accentue plutôt son indulgence par le détail, par exemple au cours du banquet royal décrit au début du livre. De plus, Assuérus dans la Bible consulte «les sages qui étoient toujours près de sa personne, selon la coutume des rois, et par le conseil desquels il faisoit toutes choses, parce qu'ils savoient les lois et les coutumes»⁵⁸). Cette attitude assez éloignée de la tyrannie, semble de temps en temps être vacillante et nous fait penser qu'il est un simple pantin. En effet, dans le *Livre d'Esther*, il ne participe que superficiellement au déroulement des faits. Quant à Racine, il met avant tout son pouvoir absolu et sa dureté au premier plan. Il répète «ce fier monarque» (I-1, v.66), «ce courroux si terrible» (II-8, v.721) ou «leur majesté terrible» (I-3, v.193). Aman explique bien la force écrasante du roi :

Tu connais comme moi ce prince inexorable.
 Tu sais combien terrible en ses soudains transports,
 De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts. (II-1, v. 518-520)

Même pour Esther, la faveur dont elle bénéficie ne suffit pas à la débarrasser de sa terreur. Étant incapable d'y résister, elle s'évanouit quand elle se présente auprès du roi sans y avoir été conviée. Cet incontestable grandeur du roi reflète l'admiration de Racine pour Louis XIV, comme l'indique Jasinski⁵⁹). En même temps, il n'oublie pas de montrer comment la responsabilité du roi est importante et lourde, même pour un roi comme Assuérus; le roi se plaint des «embarras du trône» (II-3, v.542) et du «poids du sceptre» (II-5, v.580*).

Quant à Mardochée, l'interdiction qu'il fait à Esther de révéler son origine, la dénonciation du complot des deux eunuques, et la demande qu'il lui fait d'intervenir, toutes ces actions politiques relèvent d'une décision rapide et juste, et prouvent ses qualités d'homme politique. Sur tous ces points, Racine suit fidèlement la Bible. Il lui arrive cependant de décrire Mardochée comme un personnage plus politique que dans le *Livre d'Esther*; quand celui-ci montre de la prévoyance en envoyant Esther au palais, bien avant qu'Aman ait mené de sournoises intrigues. La Bible dit simplement qu'Esther est emmenée au palais :

Cette ordonnance du roi ayant donc été publiée partout, lorsqu'on ame-

noit à Suse plusieurs filles belles, et qu'on les mettoit entre les mains de l'eunuque Égée, on lui amena aussi Esther, entre les autres, afin qu'elle fût gardée avec les femmes destinées pour le roi.⁶⁰⁾

Il est possible de penser qu'elle est enlevée de force sur l'ordre du roi. Et il n'y a aucune description qui prouve qu'Esther soit élevée cachée. Au contraire, Racine affirme que Mardochée avait l'intention de faire d'Esther la reine de Perse pour le peuple juif:

Du triste état des Juifs jour et nuit agité,
Il me tira du sein de mon obscurité,
Et sur mes faibles mains fondant leur délivrance,
Il me fit d'un Empire accepter l'espérance. (I-1, v. 49-52)

Autant dire qu'il marie sa fille avec un roi païen. S'il était simplement pieux, il ne penserait jamais une chose pareille. Toutefois, malgré ses qualités d'homme politique, il n'a pas d'ambition politique. Il ne demande pas la récompense de son acte de fidélité et accepte d'être oublié par le roi. Même s'il doit remplacer Aman au dénouement, c'est uniquement la volonté du roi qui le mettra dans cette situation.

L'ambition qui n'est pas attribuée à Mardochée s'incarne dans le personnage d'Aman. D'après le *Livre d'Esther*, le motif unique des intrigues d'Aman est sa fureur contre Mardochée qui ne se prosterne pas devant lui. L'appendice selon le texte grec donne quand même une autre cause plus raisonnable, en suggérant qu'il cherche à nuire à Mardochée et à son peuple «à cause de ces deux eunuques du roi qui avoient été mis à mort»⁶¹⁾ ce qui signifie qu'il a l'ambition de prendre la place du roi. De toute façon, son ambition va jusqu'à désirer d'être considéré comme l'égal du roi; il a déjà l'orgueil d'être parvenu au premier rang du royaume. Racine nous fait comprendre que son orgueil est froissé par le comportement de Mardochée. Il ose diminuer la haine héréditaire entre Mardochée et Aman, qui pourrait rendre l'hostilité de ce dernier plus naturelle et plus vraisemblable: «Mon âme, à ma grandeur tout entière attachée,/ Des intérêts du sang est faiblement touchée» (II-1, v. 489-490). De plus, Racine dramatise l'ambition d'Aman en inventant son passé infortuné: «j'ai su de mon destin corriger l'injustice./ Dans les mains des Persans jeune enfant apporté,/ Je gouverne l'Empire où je fus acheté» (II-1, v. 450-452).

Nous venons d'examiner comment Racine adopte les données bibliques. Voyons maintenant sa modification des sources et son invention concernant les personnages. Il se permet des infidélités d'une part pour des raisons d'efficacité théâtrale, et d'autre part pour remplir sa fonction de poète officiel et afin de manifester quelques idées politiques.

L'image donnée par Racine de Zarès, la femme d'Aman, est tout à fait différente de celle de la Bible. Dans le *Livre d'Esther*, Zarès s'identifie à Aman ou presque. Mais Racine lui ôte la cruauté de proposer à son mari de pendre Mardochée au gibet et lui attribue de nombreuses qualités; elle est tendre et dévouée à sa famille, lucide et prudente dans le monde. Elle essaie en vain de sauver Aman de la fatalité. Sans sa présence, le tragique de la pièce serait beaucoup diminué.

Élise est un personnage totalement créé par Racine. En plus de son rôle de confidente d'Esther, elle est chargée de représenter le peuple juif. Étant la reine de Perse, Esther est une Juive particulière, coupée de son peuple. Il est vrai que Mardochée la dirige toujours dans l'intérêt des Juifs. Cependant, il n'appartient pas à la masse, lui non plus. La Bible ne précise pas sa position parmi les Juifs, mais Racine spécifie qu'il en est «chef» (II-1, v.421). Au contraire, Élise n'est qu'une fille modeste. Son rôle auprès d'Esther nous permet de sentir la présence du peuple juif. Dans *Esther*, nous ne reconnaissons pas la vraie fonction du peuple comme dans *Athalie*. Toutefois, il s'agit d'une affaire qui concerne l'ensemble des Juifs. Racine voulait éviter de donner l'impression que tout se passe entre Esther, Assuérus, Mardochée et Aman.

Élise est d'ailleurs très proche des jeunes filles israélites qui constituent le chœur. Tout comme les paroles d'Élise introduisent souvent le chœur, nous pouvons dire qu'elle lie la chœur à l'action. Le chœur se sert des louanges de Dieu comme le dit Racine lui-même⁶²), mais en même temps, les chants reflètent bien la voix du peuple juif, soit l'expression de la nostalgie du pays ancestral: «Du doux pays de nos aïeux / Serons-nous toujours exilées?» (I-2, v.144-145), soit l'angoisse d'anéantissement: «O mortelles alarmes! / Tout Israël périt. Pleurez, mes tristes yeux» (I-5, v. 297-298) et la joie de délivrance: «Ton Dieu n'est plus irrité. / Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière» (III-9, v.1236-1237). De plus, la répétition des phrases comme «Dieu, notre Dieu sans doute a versé dans son cœur / Cet esprit de douceur» (II-8, v.725-726) ou «Elle a parlé. Le ciel a fait le reste» (III-9, v.1227) nous fait bien sentir la présence de Dieu auprès des Juifs.

Quant à Mardochée, Racine le place dans un milieu assez modeste, comme nous l'avons vu plus haut. Racine tente de le décrire comme un homme privé de tout, sauf de la foi en Dieu, pour attirer la compassion et accentuer sa persévérance. Tout en étant «couvert d'une affreuse poussière» (II-1, v.438) et «Revêtu de lambeaux, tout pâle» (II-1, v.439), il reste «fièrement assis, et la tête immobile» (II-1, v.429). Mais en même temps, Racine essaie de souligner le tragique de la captivité du peuple juif. Historiquement, l'époque du *Livre d'Esther* appartient aux règnes des rois qui poursuivaient la tolérance religieuse⁶³. Toutefois, Racine invente l'amorce du déclin de cette tolérance:

Cyrus, par lui vainqueur, publia ses bienfaits,
Regarda notre peuple avec des yeux de paix,
Nous rendit et nos lois, et nos fêtes divines;
Et le temple déjà sortait de ses ruines.
Mais de ce roi si sage héritier insensé,
Son fils interrompit l'ouvrage commencé,
Fut sourd à nos douleurs. Dieu rejeta sa race,
Le retrancha lui-même, et vous mit en sa place. (III-4, v.1070-1077)

Nous pouvons dire que Racine universalise ainsi la misère des peuples tyrannisés. En même temps, dans cette citation, il déclare que Dieu rejette la race de Cyrus, à cause de la mauvaise politique de son fils. Ce raisonnement mérite d'être remarqué, car il met comme critère de la valeur du roi, la qualité de gouverner au-dessus de la lignée du sang.

Or, bien que nous ne reconnaissons pas la moindre allusion de la Bible, Esther qui aspire à une vie pieuse et silencieuse pour elle-même, protège également les jeunes filles israélites «Dans un lieu séparé de profanes témoins» (I-1, v.105). Il va sans dire que ces relations d'Esther avec les jeunes filles inventées par Racine, conviennent parfaitement à la louange de M^{me} de Maintenon en tant que fondatrice de l'institution de Saint-Cyr. De même, Racine rachète les défauts d'Assuérus par ses qualités:

On peut des plus grands rois surprendre la justice.
Incapables de tromper,
Ils ont peine à s'échapper
Des pièges de l'artifice.
Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui
La bassesse et la malice
Qu'il ne sent point en lui. (III-9, v.1214-1220)

En décrivant ainsi le roi Assuérus, Racine prenait soin que l'image de son personnage convienne à Louis XIV, même si ce n'était au début qu'un divertissement de couvent. Nous y trouvons également une manière adroite de rehausser le prestige du roi, dont nous pouvons tirer cette leçon: quand il arrive à un bon roi de se tromper, c'est plutôt son ministre qui est responsable.

4. Le dénouement

La plus grande différence entre *Esther* et le *Livre d'Esther* est le dénouement. Tout le long du récit, Racine adopte le détail de la Bible; il garde même la scène du choix de la nouvelle reine, tout en éliminant les descriptions trop charnelles du harem. Pourtant, au moment du dénouement, il ose supprimer un chapitre entier du *Livre d'Esther*. Il s'agit de la vengeance des Juifs. Selon la Bible, ayant reçu la permission du roi, «Les Juifs firent donc un grand carnage de leurs ennemis; et, en les massacrant, il leur rendirent le mal qu'ils s'étoient préparés à leur faire»⁶⁴). Informé de l'impétuosité du massacre, le roi dit à Esther: «Les Juifs ont tué cinq cents hommes dans la ville de Suse, outre les dix fils d'Aman. [...] Que me demandez-vous davantage, et que voulez-vous que j'ordonne encore?»⁶⁵). Esther lui demande alors une vengeance plus complète; finalement les Juifs tueront soixante-quinze mille de leurs «ennemis» au total.

Avec ce dénouement, nous ne pouvons pas nous empêcher d'avoir de l'aversion pour eux. Car, dès qu'ils sont délivrés du massacre collectif, les Juifs exécutent exactement la même chose qu'ils craignaient. En effet, nous avons l'impression qu'Esther et Mardochée remplacent Aman, en abusant de la faveur du roi. Racine a jugé qu'il devait éviter cet inconvénient. Il est vrai que nous ne remarquons qu'une seule allusion à cette vengeance: «Je romps le joug funeste où les Juifs sont soumis./ Je leur livre le sang de tous leurs ennemis» (III-7, v.1182-1183). Cependant, c'est Assuérus qui propose la vengeance. Esther et Mardochée ne la demandent jamais; elle reste fidèle à son image car «Tout respire en Esther l'innocence et la paix» (II-7, v.672). De plus, Racine ajoute aux paroles du roi une autorisation que nous ne trouvons pas dans le *Livre d'Esther*: «que tout tremble au nom du Dieu qu'Esther adore./ Rebâissez son temple, et peuplez vos cités» (III-7, v.1185-1186). Nous ne trouvons la réaction des Israélites que pour cette deuxième permission. En conséquence, *Esther* se dénoue dans le chant du chœur qui loue Dieu et éprouve la joie de la délivrance. Il n'y a pas le moindre signe du

carnage mentionné dans le texte d'origine ce qui correspond bien à l'impression du prologue que Racine écrit pour Louis XIV. Car, dans ce prologue, tout en glorifiant la victoire du roi, il limite la cause de la guerre à la défense de la foi, ce qui correspond à ses soucis d'historiographe officiel⁶⁶):

Tout semble abandonner tes sacrés étendards,
Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres,
Sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres.
Lui seul, invariable et fondé sur la foi,
Ne cherche, ne regarde et n'écoute que toi;
Et bravant du démon l'impuissant artifice,
De la religion soutient tout l'édifice. (Prologue, v.34-40)

IV. Le traitement de la Bible dans *Athalie*

1. L'histoire d'*Athalie* dans la Bible⁶⁷)

Les sources principales d'*Athalie* sont le chapitre XI du *Deuxième Livre des Rois* et le chapitre XXIII du *Deuxième Livre des Chroniques*⁶⁸). Contrairement au cas du *Livre d'Esther*, ces sources ne connaissent qu'un texte original, celui en hébreu. Ces livres nous montrent une simple énumération des faits en racontant l'histoire d'*Athalie* sur un ton neutre. Nous n'y trouvons pratiquement ni peinture des caractères ni analyse psychologique, tandis que le *Livre d'Esther* semble raconter une histoire complète. Ce manque de description détaillée permet à Racine de faire travailler son imagination. Remettant à plus loin l'examen des personnages, nous étudions ici le cas des précisions sur le temps. A ce propos, Racine s'explique sur ses intentions dans la préface:

L'histoire ne spécifie point le jour où Joas fut proclamé. Quelques interprètes veulent que ce fût un jour de fête. J'ai choisi celle de la Pentecôte, qui était l'une des trois grandes fêtes des Juifs. On y célébrait la mémoire de la publication de la loi sur le mont de Sinaï, et on y offrait aussi à Dieu les premiers pains de la nouvelle moisson; ce qui faisait qu'on la nommait encore la fête des prémices. J'ai songé que ces circonstances me fourniraient quelque variété pour les chants du chœur.

Cependant il est certain que le choix de cette date a une autre raison que la variation des chants. Avant tout, cette fête accentue un contraste entre les «adorateurs zélés» (I-1, v.15) et «le reste» (I-1, v.17) ou «ennemi de Dieu»

(III-5, v.1025). Car, c'est «la fameuse journée / Où sur le mont Sina la loi nous fut donnée» (I-1, v.3-4). Autrement dit, il s'agit d'un jour commémoratif de la loi, décalogue, et de la confirmation du contrat d'alliance avec Dieu. Au commencement de la pièce, Racine fait prononcer le mot «loi» à Abner. Le décalogue interdit tout d'abord l'apostasie :

Vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi.

Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel, et en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre.

Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point le culte souverain, car je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, dans tous ceux qui me haïssent.

Et qui fais miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes préceptes.⁶⁹⁾

Ainsi, la mention du décalogue nous rappelle le contrat de Dieu avec les Juifs aussi bien que son attribut, vengeur de l'apostat. A cette occasion, chaque personnage manifeste sa situation et son camp. Joad, le grand prêtre conduit «la troupe fidèle» (I-1, v.163), et, étant soutenu par le Dieu jaloux, projette d'assassiner la reine idolâtre. Josabet, Zacharie et Joas se joignent à lui. Abner, que «l'injustice en secret irrite» (I-1, v.67*), vient «dans son temple adorer l'Éternel» (I-1, v.1) et se range du côté de Dieu. De l'autre côté, Athalie, non seulement, «arrêtant ce concours, / En des jours ténébreux a changé ces beaux jours» (I-1, v.13-14), mais aussi, «jusque sur notre autel / Veut offrir à Baal un encens idolâtre» (I-2, v.171-172). Et Mathan, «de nos autels infâme déserteur» (I-1, v.37), «Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté» (I-1, v.42), en prenant le parti d'Athalie. C'est ainsi que Racine divise les deux camps — fidèles et infidèles à l'alliance avec Dieu — grâce à l'efficacité de son choix de la date.

De plus, quand Joas est couronné et Athalie est morte, les Juifs jurent fidélité à leur nouveau roi et ils refoulent l'apostasie :

Quelques Juifs éperdus ont aussi pris la fuite ;
Mais de Dieu sur Joas admirant la conduite,
Le reste à haute voix s'est pour lui déclaré. [...]
Tous chantent de David le fils ressuscité.
Baal est en horreur dans la sainte cité.
De son temple profane on a brisé les portes.

Mathan est égorgé.

(V-6, v.1759-1768)

En conséquence, le dénouement de la pièce arrive à suggérer le renouvellement du contrat d'alliance avec Dieu, annoncé plus clairement dans la Bible : «Joiada fit donc une alliance entre le Seigneur, le roi et le peuple, afin qu'il fût désormais le peuple du Seigneur»⁷⁰). C'est ainsi que le jour de la confirmation de l'alliance se règle bien comme le jour de son renouvellement.

2. Les personnages

Dans cette pièce, des traits plus compliqués sont attribués aux personnages que dans *Esther*. Presque tous portent en eux quelque contradiction : Athalie dont le royaume ne doit accepter son sang ni sa religion, Mathan qui sert Baal malgré sa naissance de la tribu de Lévi, Abner militaire pieux dont le maître est idolâtre, et surtout Joas qui descend des deux lignées ennemies.

La Bible ne nous donne pas de détails sur le caractère et les sentiments d'Athalie, mais il est évident qu'elle mène une vie pleine de dangers. De massacre en massacre, elle est la seule survivante du sang d'Achab. En même temps, elle est devenue la première et la dernière reine des Juifs, mais sa situation en son royaume est très délicate. Elle est le premier chef d'État qui n'appartienne pas au sang de David. Non seulement elle est originaire du royaume d'Israël, mais elle est aussi la fille de Jézabel, étrangère pour les Juifs. Elle croit en Baal, dans un royaume qui gardait la foi en Dieu mieux que le royaume d'Israël. Racine tire de cette situation l'angoisse qui hante Athalie :

Non, je ne puis : tu vois mon trouble et ma faiblesse.

Va, fais dire à Mathan qu'il vienne, qu'il se presse,

Heureuse si je puis trouver par son secours

Cette paix que je cherche et qui me fuit toujours. (II-3, v.435-438)

Sur le personnage de Mathan, la Bible nous indique seulement que, prêtre de Baal, il est tué par le peuple. Racine l'étoffe abondamment en lui attribuant le rôle de l'apostat ambitieux. Étant lévite destiné au service de Dieu, il sert Baal et «Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté» (I-1, v.42). Le motif de son apostasie est son ambition pour la place du prêtre, brisée par Joad. Il avoue à son confident : «Vaincu par lui, j'entrai dans une autre carrière, / Et mon âme à la cour s'attacha toute entière» (III-3, v.931-932). Il s'attire adroitement la confiance d'Athalie, et il profite de sa dignité de prêtre de Baal. Pour lui, la religion n'est qu'un des moyens de son ambition.

Il a quitté Dieu pour s'élever à une haute situation. De même, il ne sert Baal qu'en apparence, parce qu'il le considère comme «une vaine idole» (III-3, v.920). Cependant, les remords secrets de sa trahison ne cessent de le tourmenter. Plus il ressent de la terreur, plus sa haine envers Dieu augmente. C'est pourquoi il tente de démolir le temple de Dieu :

Heureux si sur son temple achevant ma vengeance,
Je puis convaincre enfin sa haine d'impuissance,
Et parmi le débris, le ravage et les morts,
A force d'attentats perdre tous mes remords! (III-3, v.959-962)

Un tel sentiment ne naîtrait jamais, si Mathan était idolâtre de naissance comme la Bible nous le laisse imaginer.

Quant à Abner, Racine crée ce personnage et le met dans un cadre militaire; il est un des principaux officiers des rois de Juda. Mais il montre souvent son indécision, indigne d'un militaire, ce que Joad lui reproche. D'où vient cette attitude? Il se reproche de trahir Dieu d'où son angoisse, tout en étant cependant moins scélérat que Mathan. Car, il sert Athalie en sachant que ce service est inconciliable avec sa foi. Quand Abner a rassuré «seul nos villes alarmées» (I-1, v.80) au moment critique du royaume de Juda, il n'avait pas le moindre doute sur ses devoirs envers Dieu. Cependant, son activité prodigieuse a eu pour résultat de contribuer à l'avènement d'Athalie. Depuis, il reste fidèle au pouvoir royal, tout en refusant l'apostasie. Il est vrai qu'Athalie l'emprisonne une fois, mais elle a confiance en lui jusqu'au dernier moment, parce qu'elle croit qu'«Abner a le cœur noble, et qu'il rend à la fois / Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à ses rois» (II-4, v.457-458). Il ne peut pas approuver cette dualité dont la reine se contente. Pourtant, il est incapable de rompre ce lien comme le réclame Joad. Il est donc destiné à une autre trahison, comme simple instrument de ce dernier. Si son attitude est due à sa conviction que le pouvoir royal est absolu, même dans le cas où celui-ci est investi par un mauvais roi, nous pouvons considérer qu'il est désintéressé, noble et pathétique. Cependant, si nous considérons qu'il craint seulement pour sa propre place, il n'est qu'un homme indécis. De toute façon, après avoir beaucoup hésité, il s'agenouille devant Dieu. Racine met ainsi la religion au-dessus du pouvoir royal.

Maintenant, nous allons étudier minutieusement le cas de Joas, qui incarne mieux la dualité et la contradiction que les personnages dont nous venons de faire mention. Cet enfant est le descendant direct de David, et en

même temps, il reçoit du sang d'Achab par sa grand-mère Athalie. Racine insiste sur cette dualité. D'une part, Joad exige qu'il choisisse son sang, avant de le couronner: «Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler,/ A qui choisiriez-vous, mon fils, de ressembler?» (IV-2, v.1283-1284). Joas se déclare alors pour David qu'il considère comme «le plus parfait modèle des grands rois» (IV-2, v.1286*); cette réponse ne satisfait pas complètement le grand prêtre qui l'oblige à nier le sang d'Achab au risque de sa vie. D'autre part, Athalie au moment de périr, souhaite que Joas choisisse son sang:

Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère.
Que dis-je, souhaiter? je me flatte, j'espère
Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
Fidèle au sang d'Achab, qu'il a reçu de moi,
Conforme à son aïeul, à son père semblable,
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
Et venger Athalie, Achab et Jézabel. (V-6, v.1783-1790)

De cette façon, Joas est capable de rester des deux côtés, chacun fondant des espoirs sur lui. Cependant, cette situation signifie également qu'il ne peut pas les contenter totalement. Autrement dit, il est obligé de trahir l'un des deux. Athalie voit en lui le descendant de David qu'elle déteste. Joad et Josabet redoutent qu'il soit devenu un Achab. Au point où en sont les choses, il nie le sang d'Achab grâce à l'amour de Josabet et à la direction de Joad. Racine répète qu'il est élevé dans la maison de Dieu, loin du monde⁷¹). Mais Joad craint qu'il ne se corrompe en quittant sa protection:

Loin du trône nourri, de ce fatal honneur,
Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur.
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse. (IV-3, v.1387-1390)

Le *Deuxième Livre des Chroniques* raconte plus loin, dans le chapitre XXIV, l'avilissement de Joas et le meurtre dont il se rendra coupable, tandis que le *Deuxième Livre des Rois* dit simplement qu'il «fit ce qui étoit juste devant le Seigneur tout le temps qu'il fut instruit par le pontife Joïada»⁷²). Non seulement Racine choisit la première issue, mais il laisse prévoir ce malheur en avance. Ainsi cette pièce prend plus de tragique en franchissant le niveau de l'œuvre moralisatrice. Or, il n'y a pas de chant du chœur au dénouement.

Jusqu'ici, le chœur s'engage dans le déroulement de l'action au niveau des sentiments; les jeunes filles de la tribu de Lévi chantent la louange de Dieu, l'histoire des Israélites, l'effroi pour l'effusion de sang, l'espoir et l'appréhension envers Joas, ou la supplication à Dieu. Naturellement, nous nous attendons, à la fin, à la manifestation de joie de la victoire, et au chant de reconnaissance à Dieu, comme dans *Esther*. Toutefois, Racine évite un pareil dénouement; ce choix final rend l'atmosphère générale plus rigoureuse et moins optimiste. Nous sommes poussés au rappel de l'avenir sombre de Joas.

A côté de ces personnages tourmentés par leur dualité, seul le grand prêtre Joad reste étranger au dilemme. Non seulement il conduit les fidèles à Dieu, mais il fait une prophétie dont nous ne trouvons aucune mention dans la Bible. Par une force surnaturelle, Joad, dont les «yeux s'ouvrent» (III-7, v.1131) voit «les siècles obscurs [qui] se découvrent» (III-7, v.1132*). Non seulement il prévoit l'impiété de Joas et le meurtre de Zacharie commis après sa mort, mais aussi la venue du Messie dans un lointain avenir. Il ne s'agit plus ici d'une affaire terrestre. D'ailleurs, Joad a toujours conscience d'être le représentant de Dieu. Son attitude le montre souvent sous un jour arrogant. Par exemple, il reproche à Abner son «oisive vertu» (I-1, v.70). Il lui parle «comme ce Dieu vous répond par ma bouche» (I-1, v.84) et lui commande de se révolter contre Athalie. Ce reproche nous semble un peu injuste, parce qu'Abner ne connaît pas la survivance de Joas; il est naturel qu'il soit plus sceptique et pessimiste que Joad, qui a gardé et élevé Joas lui-même. Loin de lui annoncer la vérité, Joad continue à la lui cacher jusqu'au dernier moment, sans doute pour profiter de la relation entre Athalie et Abner. Il demande à ce dernier d'amener la reine au lieu de l'embuscade. Ce n'est donc pas Joad mais Abner qui la trompe directement, et sans le savoir. Il subit donc injustement la colère d'Athalie comme le «lâche Abner» (V-5, v.1738). Puisqu'Abner est un personnage créé par Racine, cette description de Joad ne doit rien à la Bible. Il met ainsi en relief son rigorisme aussi bien que son machiavélisme. Devant le rigorisme de Joad, personne ne possède une foi assez solide. Les Juifs sont un «Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage» (III-7, v.1107). Même contre la fidèle Josabet qui incarne la tendresse, l'affection, la peur, l'hésitation, bref tous les sentiments humains qui lui manquent, Joad parle parfois sévèrement: «Quoi? déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne?» (I-2, v.187), «Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous?» (I-2, v.226). Ainsi, l'attitude de Joad est proche de

celle de Mardochee, mais quant à leur machiavélisme, ce dernier n'est pas de taille à se mesurer avec celui de Joad. Pour arriver à son but, Joad n'hésite pas à tromper non seulement ses ennemis, mais aussi ses amis, comme nous l'avons vu plus haut. De même, il sait très bien que la force du peuple est indispensable pour réussir. Pour lui insuffler la volonté d'inciter à la révolte, il annonce que la reine a l'intention de tuer Joas, tout en sachant qu'elle a de l'attachement pour lui. Dans la Bible, il est bien vrai qu'il fait soigneusement le même projet, mais avec nettement moins de machiavélisme.

Nous avons vu comment Racine dramatise la dureté et le machiavélisme de Joad. Son image astucieuse et même parfois sanguinaire, nous inspire une légère répugnance. Au contraire, Racine attribue quelques qualités à Athalie. Quoique la Bible ne mentionne ni son talent politique ni sa manière de régner, il décrit Athalie comme une reine compétente⁷³⁾. Avant tout, elle-même raconte fièrement son règne :

Sur d'éclatants succès ma puissance établie
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie.
Par moi Jérusalem goûte un calme profond. (II-5, v.471-473)

Certes, Mathan, qui connaît bien le caractère profond de la reine «éclairée, intrépide,/ Élevée au-dessus de son sexe timide» (III-3, v.871-872), se plaint du brusque changement de son attitude causé par le songe. Cependant, même étant saisie d'effroi, elle ne perd pas son côté chef politique, inébranlable devant les soucis et résolue dans son comportement; elle déclare ouvertement : «Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire./ Je ne prends point pour juge un peuple téméraire» (II-5, v.467-468). D'ailleurs, bien qu'elle soit idolâtre, elle traite les Juifs avec indulgence comme le fait le roi Assuérus dans *Esther*. Ce dernier est un roi crédule et a tendance à mal juger son entourage, tandis qu'Athalie est beaucoup plus lucide; tout en sachant qu'Abner reste fidèle à Dieu, elle l'apprécie à sa juste valeur. De plus, malgré sa cruauté, elle garde son côté humain. Son amour pour sa mère dévoilé dans le songe est très touchant; sa volonté extrême de vengeance est causée d'abord par cet amour. Pour se venger, elle doit tuer Joas, mais paradoxalement, son attachement pour cet enfant est celui d'une vraie grand-mère; elle ne peut pas rester cruelle jusqu'au bout contre lui, et cela l'amène à la mort. La reine qui se perd ainsi à cause de son humanité suscite elle-même la pitié. En un mot, Racine transforme la reine scélérate, inhumaine et monstrueuse de la Bible, en personnage plus compliqué, mais plus compréhensible, de sorte que son

tragique est augmenté et que la conspiration contre elle devient moins juste.

Au-dessus de tous les personnages de la pièce, nous reconnaissons toujours le règne du pouvoir divin. Loin d'être abstrait, Dieu passe un contrat d'alliance avec le peuple juif, accorde sa grâce aux fidèles, mais punit strictement les infidèles, comme Dieu vivant. Sur ce point, Racine le décrit exactement de la même manière que l'Ancien Testament. Cependant, il nous fait sentir l'existence de Dieu beaucoup plus directement que dans la Bible. Nous pouvons citer comme exemples le songe d'Athalie et la prophétie de Joad, inventés par Racine. Tous les deux sont l'œuvre de Dieu qui domine les personnages. Leurs sentiments et leurs consciences ne sont plus les leurs; car c'est Dieu qui les maîtrise. Athalie, qui reconnaît ce fait dans ses derniers moments, s'écrie: «Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit» (V-6, v. 1774), tandis que Joad remarque dès le début que «Déjà ce Dieu vengeur commence à la troubler» (IV-3, v.1343).

D'ailleurs, cette manière hardie de présenter Dieu est appuyée sur une technique ingénieuse: Racine choisit des états inconscients comme l'occasion d'apparition la plus directe du pouvoir divin. De plus, pour la scène de la prophétie, il utilise adroitement la présence du chœur; les chants se mélangent ici exceptionnellement aux paroles de Joad. Il en résulte la musique mystique qui marque l'extase du prophète, tout comme Racine le dit dans sa préface:

[...] Cette scène, qui est une espèce d'épisode, amène très naturellement la musique, par la coutume qu'avaient plusieurs prophètes d'entrer dans leurs saints transports au son des instruments.

A propos du songe d'Athalie également, il parvient à en augmenter le naturel grâce à l'apparition de sa mère Jézabel dont il emprunte l'image dans le neuvième chapitre du *Deuxième Livre des Rois*. Jézabel dit à sa fille que «Le cruel Dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi. / Je te plains de tomber dans ses mains redoutables» (II-5, v.498-499); c'est une prédiction de la chute d'Athalie et de sa mort aussi terrible que la sienne. Dès le début, Racine accentue souvent la parenté entre Jézabel et Athalie par la répétition des expressions comme «la fille sanguinaire de Jézabel» (I-1, v.59*) ou «cette autre Jézabel» (II-9, v. 761), et en conséquence, la fatalité réservée à cette dernière en tant que fille de sa mère⁷⁴). Ainsi le songe l'impressionne d'une façon plus naturelle. Si cette prédiction lui arrivait directement de la bouche

de Dieu, le réalisme du songe serait diminué et elle ne ressentirait pas une telle angoisse.

V. Conclusion

Comme nous venons de l'étudier, dans *Esther* et *Athalie*, Racine reste fidèle à ses principes: respecter des sources dont le spectateur possède des images, en les enrichissant de sa puissance créatrice. A cause de cette prudence, il n'est pas facile de tirer ses intentions précises de son traitement des sources. Même dans le cas où il modifie considérablement la Bible, souvent il se propose simplement de respecter les règles, les bienséances et la vraisemblance, ou d'augmenter les effets théâtraux. Toutefois, nous pouvons y discerner plusieurs traits particuliers.

Il s'agit d'abord de sa position par rapport au problème politique. A l'égard de la royauté, Racine accentue le défaut des rois, puissance corruptrice du pouvoir, ou la pureté des personnages à l'écart du trône: d'un côté, Assuérus qui se laisse mener par le mauvais ministre en se carrant dans son pouvoir absolu; de l'autre côté, l'innocente Esther qui déteste la vie à la cour; un vif contraste également dans le songe d'Athalie, entre l'odieux de la reine Jézabel et la pureté du jeune Joas, le roi Joas qui fait acte d'apostasie et commet des crimes. Tous ces éléments montrent à quel point le pouvoir est incliné vers le mal, et comment le roi s'expose à la tentation. Racine donne quelques avertissements par la bouche des jeunes Israélites ou de Joad. D'autre part, les rois laissent souvent échapper des plaintes sur le poids du trône et la pression des responsabilités qui les écrasent. Il est possible d'y voir de l'anti-monarchisme. Mais, en même temps, nous pouvons dire que le but de Racine est de manifester la rareté d'un bon roi et de glorifier Louis XIV. Il n'y a pas moyen de juger laquelle des deux est sa véritable intention. Mais il est certain que la dernière concorde bien avec sa situation sociale, et dans l'autre cas, peut être utilisée comme un masque.

A ce problème de la royauté s'ajoute celui de la légitimité, qui est un des thèmes souvent repris chez Racine. La comparaison de son texte avec la Bible prouve qu'il attache moins d'importance à la légitimité qu'aux qualités du monarque à gouverner. Quoiqu'il respecte la légitimité royale et qu'il montre la volonté de Dieu de conserver quelque peu que ce soit le sang de David, le Joad racinien souhaite la mort de Joas, au cas où il deviendrait impie. Nous trouvons d'autres exemples dans le règne réussi d'Athalie ou

dans les races royales éteintes par Dieu à cause de la faute commise par leur roi.

Nous ajoutons le problème de l'intransigeance et de la tolérance que Racine développe en opposant Joad et Athalie. La tolérance d'Athalie est évidente dans son entretien avec Joas. L'intolérance de Joad, au contraire, est tellement rigide que nous avons tendance à éprouver de la sympathie pour la reine païenne. Également dans le personnage d'Assuérus, nous sommes rassurés après tout, par son acquisition de la tolérance.

C'est ainsi que Racine traite la Bible pour insérer dans ses textes quelques significations politiques. Dans ce domaine, la situation de Racine comme poète officiel influence ses écrits qu'il le veuille ou non. Par contre, nous pouvons facilement déchiffrer ses intentions en tant qu'homme, en ce qui concerne la religion. Dans *Esther* et *Athalie*, nous reconnaissons le conflit entre le pouvoir terrestre et la religion. Il est certain que Racine donne la primauté à celle-ci. Le mariage avec un roi païen n'est pas considéré comme un mal, s'il se fait pour le peuple élu par Dieu. Malgré son despotisme, Assuérus est un bon roi, car il protège les Juifs et leur commande la reconstruction du temple de Dieu. Quoiqu'elle gouverne bien le royaume, Athalie est condamnée à cause de sa croyance en Baal. Le machiavélisme de Joad n'est pas condamné, puisqu'il l'emploie au service de Dieu. Après tout, Abner s'agenouille devant Dieu.

Or, nous nous rendons compte de la différence de l'intervention de Dieu entre les deux pièces. Comme nous l'avons déjà vu, dans *Esther*, Racine fait seulement sentir la présence de Dieu à travers les paroles des personnages, alors que Dieu dans *Athalie* participe plus directement à l'action. Nous devons admettre qu'en rendant Dieu plus concret, Racine le matérialise et en conséquence, le dégrade⁷⁵). Sans doute, est-ce une des raisons pour lesquelles Arnauld préfère *Esther* à *Athalie*⁷⁶). Toutefois, c'est l'incarnation de Dieu qu'il tente dans cette pièce: Dieu qui prépare non seulement la victoire du descendant de David, mais aussi l'arrivée du Messie, comme sa préface nous le laisse entendre.

Cependant, même s'il accentue l'absolu du pouvoir divin, Racine ne néglige pas le sentiment humain dans son traitement de la Bible. Parce que ces pièces sont jouées par les demoiselles de Saint-Cyr, Racine est obligé de renoncer à toute histoire d'amour. Néanmoins, le sentiment affectueux y joue un grand rôle. Dans *Esther*, si Assuérus n'aimait pas Esther, la finesse de Mardochée serait complètement inutile. De même dans le *Livre d'Esther*

de la Bible. Mais Racine le souligne en décrivant la fermeté de la volonté royale d'exterminer les Juifs sur laquelle la reconnaissance pour Mardochée n'a pas d'influence. Dans *Athalie*, certes, il n'y a aucun personnage amoureux, mais l'amour maternel d'Athalie pour Joas que nous ne reconnaissons pas dans la Bible, remplit une fonction importante ; la mort de la reine livrée aux mains ennemies à cause de son affection humaine rend son tragique beaucoup plus touchant que dans l'histoire biblique. Même quand il traite un sujet divin, Racine garde et accentue le côté humain de ses personnages.

Nous remarquons maintenant un autre aspect, issu du dilemme cruel de Racine entre sa situation officielle et sa situation privée, c'est-à-dire le thème du conflit et de la trahison. Dans *Athalie*, nous nous apercevons que de nombreux personnages, à qui l'on a donné le double attribut, sont obligés à faire un choix et tourmentés par des remords de trahison. Racine insiste sur ce conflit ; il accentue la dualité du sang de Joas, il invente la situation de Mathan comme apostat, et il crée le personnage d'Abner indécis entre la religion et le monde. Il n'est pas difficile de lier ce conflit à celui de Racine, déchiré entre l'amour pour le roi et l'amour pour Port-Royal. Ce conflit pourrait remuer des souvenirs de sa trahison envers Port-Royal dans sa jeunesse. Même s'il est imprudent d'affirmer qu'il tente de se décrire dans ses œuvres, il n'y a pas de doute qu'il connaît bien cet état d'esprit. Il semble qu'il n'ait pas mis ce thème dans *Esther*. À part la différence de son ambition et son ardeur dans l'écriture des deux pièces, nous pourrions en chercher la cause dans le développement de son conflit entre le roi et Port-Royal. D'ailleurs, Racine n'a pas l'habitude de dévoiler ses intentions dans ses pièces. Malgré cela, il lui arrive de laisser échapper son cœur ; sans doute, est-ce parce qu'il traite des histoires qui concernent la cour et la religion, deux univers entre lesquels il se partage lui-même.

À la fin de notre analyse, il nous est permis de reconnaître la coexistence des problèmes politiques et des problèmes personnels du dramaturge dans le traitement de la Bible. Il désire échapper à son dédoublement, mais sa situation ne le lui permet pas. Quand il rédige l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, aurait-il essayé de trouver la solution ? C'est une question qui ne permet pas de réponse hâtive. Ce qui est indubitable, c'est qu'il ne cesse de la poursuivre ; comme en témoigne son testament, il est enfin libéré de son conflit dans les derniers jours de sa vie.

NOTES

- 1) Nous citons les textes de Racine dans les *Œuvres complètes*, éd. Raymond PICARD, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», Paris, Gallimard, 1951-52, 2 vol. Quand il s'agit d'une pièce de théâtre, nous indiquons l'acte, la scène et les vers entre parenthèses. Chaque fois que la syntaxe nous oblige à changer l'ordre des mots dans un vers, notre référence est accompagnée par un astérisque (*).
- 2) «Préface» de *Phèdre*.
- 3) «Préface» d'*Andromaque*.
- 4) «Seconde préface» d'*Alexandre le Grand*.
- 5) Voir Raymond PICARD, *La Carrière de Jean Racine*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Gallimard, 1961. Sauf mention spéciale, nous utilisons cette étude pour les détails de la chronologie.
- 6) Voir Jean ORCIBAL, *La Genèse d'Esther et d'Athalie*, Paris, Vrin, 1950, pp.13-14.
- 7) En mars 1688, Racine a déjà reçu une lettre de M^{me} de Maintenon, insérée par Raymonde PICARD dans le *Corpus Racinianum*, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p.179.
- 8) *Ibid.*, p.212.
- 9) Louis Racine, cadet de l'écrivain et auteur des *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine* est né en novembre 1692.
- 10) *Corpus Racinianum*, op. cit., p.9.
- 11) Voir *ibid.*, p.195 et p.197. Arnauld lut *Esther* en mars 1689; deux jours après, il écrivit la première lettre, adressée à Ruth d'Ans. L'autre lettre est à l'adresse du Landgrave de Hesse.
- 12) Voir la lettre à Vuillart, *ibid.*, p.217.
- 13) Lettre à Racine, *ibid.*, p.210.
- 14) Voir Louis RACINE, *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine* in *Œuvres complètes* de Racine, op. cit.
- 15) Lettre à Boileau du 5 septembre 1687.
- 16) Dans sa lettre à son fils aîné, datée le 20 juillet 1697, il lui demande de faire porter une lettre adressée à Agnès de Sainte-Thècle, en lui conseillant de la prudence. Dans sa lettre du 19 septembre 1698, il conseille au même fils de «ne témoigner aucune curiosité là-dessus [l'*Histoire du Jansénisme*], afin qu'on ne puisse pas vous nommer en rien».
- 17) Voir Louis RACINE, op. cit., p.81.
- 18) «Pour le portrait de M. Arnauld».
- 19) Lettre à Jean-Baptiste Racine du 5 octobre 1692.
- 20) Voir la lettre à M^{me} de Maintenon du 4 mars 1698.
- 21) Lettre à Jean-Baptiste Racine du 24 juillet 1698.
- 22) Lettre à Jean-Baptiste Racine du 31 octobre 1698.
- 23) Voir Raymond PICARD, op. cit., pp. 393-433.
- 24) Voir Jean ORCIBAL, op. cit., p.11 (notes).

- 25) «Préface» d'*Esther*.
- 26) Ibid.
- 27) M^{me} de LA FAYETTE, *Mémoires de la Cour de France* insérés dans le *Corpus Racinianum*, op. cit., p. 201.
- 28) *Aman, tragédie sainte* d'André RIVAudeau (1566), *Aman* d'Antoine de MONTCHRESTIEN (1602), *Esther* de Pierre du RYER (1642), etc. Voir Jean ORCIBAL, op. cit., pp. 27-30, et René JASINSKI, *Autour de l'Esther Racinienne*, Paris, Nizet, 1985, pp. 137-149.
- 29) Voir Jean ORCIBAL, op. cit., pp. 27-47.
- 30) Baron de BRETEUIL(?), «Sur la pièce de M. de Racine intitulée *Esther* et représentée devant le Roi par des Filles de Saint-Cyr» in *Corpus Racinianum*, op. cit., p. 196.
- 31) Voir Jean ORCIBAL, op. cit., pp. 32-33.
- 32) Voir Raymond PICARD, op. cit., pp. 409-414.
- 33) Lettre à Ruth d'Ans du 21 mars 1689 in *Corpus Racinianum*, op. cit., p. 195.
- 34) Il s'agit d'une expression de Primi Visconti, citée par Raymond PICARD, op. cit., p. 402.
- 35) Voir Jean ORCIBAL, op. cit., pp. 13-14.
- 36) Une *Athalie* latine fut jouée au collège de Clermont en 1658, et on joua une autre *Athalie* en français au collège de Tiron en 1683.
- 37) Voir Jean ORCIBAL, op. cit., pp. 51-52.
- 38) Voir Raymond PICARD, op. cit., p. 418.
- 39) Voir René JASINSKI, op. cit., pp. 239-242.
- 40) Voir Raymond PICARD, op. cit., p. 430.
- 41) Ibid., p. 428.
- 42) Dans de nombreuses éditions de la Bible, y compris celle que nous employons (voir la note suivante), ce livre est intitulé simplement «*Esther*». Mais pour éviter la confusion avec l'*Esther* racinienne, nous l'appelons le *Livre d'Esther*.
- 43) Il nous semble que Racine ne se réfère pas aux originaux, hébreu et grec, du *Livre d'Esther*. D'une part parce qu'il ne sait pas lire l'hébreu, d'autre part, comme nous le verrons plus loin, le dramaturge n'emploie de la version grecque que la partie de l'appendice de la Vulgate, ce qui nous laisse penser qu'il ne lit pas le texte grec tout entier. Il est donc légitime de penser que Racine ne se réfère au *Livre d'Esther* que par la traduction. A ce propos, il va sans dire que nous devons accorder de l'importance à la traduction latine, puisque nous savons à quel point la Bible en latin est gravée dans l'esprit de Racine, de par l'éducation qu'il a reçue à Port-Royal. En fait, la plupart de ses propres notes sur les tragédies sacrées sont écrites en latin. Il faut donc admettre qu'il puise directement ces pièces dans la Vulgate. Cependant, comme nos recherches se limitent ici au traitement du contenu de l'histoire biblique, et ne nous obligent pas à nous soucier de la question de l'original au niveau des mots, nous nous permettons d'utiliser la Bible en français. Lorsque nous aurons besoin de citer le texte biblique dans notre étude, nous emploierons en principe la *Bible* de Lemaistre de Sacy, dont nous savons qu'un ensemble de vingt-cinq volumes se trouvait dans la

bibliothèque de Racine (voir la thèse de Gabriel SPILLEBOUT, *Le Vocabulaire biblique dans les tragédies sacrées de Racine*, Genève, Droz, 1968, pp.30-35). Nous consultons une de ses éditions postérieures, qui maintient la même construction que celle de la Vulgate, dont nous faisons mention dans la suite de notre texte.

- 44) *Livre d'Esther*, II: 19
- 45) *Ibid.*, XI: 3
- 46) Nous pouvons consulter la version grecque entière, par exemple par le *Livre d'Esther* en français intégralement traduit de l'original grec par la Société Biblique Française et les Éditions du Cerf, inséré dans l'*Ancien Testament*, traduction œcuménique de la Bible, Paris, les Éditions du Cerf, [135^e éd., 1983]. Celle-ci est une des rares éditions accessibles qui contiennent le texte intégral du *Livre d'Esther*; nous utilisons donc cette édition, quand nous avons besoin de citer un quelconque des passages du texte grec de ce livre. Nous ajoutons qu'il y a quelques éditions de la Bible dans lesquelles on traduit de nombreux passages du texte grec sous la forme des variantes.
- 47) *Livre d'Esther*, II: 7
- 48) *Livre d'Esther* (grec), II: 7
- 49) *Livre d'Esther*, VI: 1
- 50) *Livre d'Esther* (grec), VI: 1
- 51) Nous pouvons le réaffirmer en nous référant aux «notes marginales de l'*Esther* de Toulouse», reproduites dans *La Genèse d'Esther et d'Athalie* d'ORCIBAL, op. cit., pp.141-143.
- 52) «Préface» d'*Esther*.
- 53) *Ibid.*
- 54) *Livre d'Esther*, IV: 16
- 55) Voir le *Livre d'Esther*, V: 6-8
- 56) *Ibid.*, III: 13
- 57) *Ibid.*, III: 12
- 58) *Ibid.*, I: 13
- 59) Voir René JASINSKI, op. cit., p.198.
- 60) *Livre d'Esther*, II: 8
- 61) *Ibid.*, XII: 6
- 62) Voir la «Préface» d'*Esther*.
- 63) Sur cette époque de la captivité, la Bible nous donne le détail dans *Esdras*, notamment dans la première moitié de ce livre. La reconstruction du temple dont Esther parle dans la citation suivante, n'est rien d'autre que le symbole du rétablissement d'Israël.
- 64) *Livre d'Esther*, IX: 5
- 65) *Ibid.*, IX: 12
- 66) ORCIBAL considère ce prologue comme un «véritable manifeste adressé à l'Europe» et explique son utilité en ce temps-là; op. cit., p.12-18.
- 67) De même que dans notre analyse d'*Esther*, il n'y a pas d'inconvénient à ce que nous consultions la Bible en français dans nos études sur *Athalie*. Ainsi em-

ployons-nous toujours la *Bible* de Sacy pour citer le texte biblique.

- 68) Dans la *Bible* de Sacy, le *Deuxième Livre des Rois* est intitulé «Les Rois, Livre IV». Car, Sacy traite le *Livre de Samuel* (premier et deuxième) qui précède le *Livre des Rois* (premier et deuxième), en tant qu'une partie de ce dernier, à l'exemple de la Vulgate. D'autre part, le *Livre des Chroniques* est appelé «Paralipomènes». Toutefois, nous utilisons ici l'appellation la plus répandue.
- 69) *Exode*, XX: 3-6
- 70) *Deuxième Livre des Rois*, XI: 17
- 71) Lucien GOLDMANN voit ici les souvenirs d'enfance de Racine élevé à Port-Royal parmi les solitaires; voir son livre *Le Dieu caché*, Paris, Gallimard, 1959, p. 442.
- 72) *Deuxième Livre des Rois*, XII: 2
- 73) D'après Marie-Florine BRUNEAU, le portrait que Racine nous fait d'Athalie est celui du monarque idéal qui aurait bien pu servir de modèle à Louis XIV; voir *Racine: Le jansénisme et la modernité*, Paris, Corti, 1986, p. 131.
- 74) Constant VENESOEN reconnaît entre Athalie et Jézabel «un accord, même langage, une mutuelle protection, une identification de l'une à l'autre»; voir *Le Complexe maternel dans le théâtre de Racine*, Paris, Lettres Modernes, 1987, p. 38.
- 75) Remarque d'Alain NIDERST, voir *Racine et la tragédie classique*, Paris, P.U.F., 1978, p. 26.
- 76) Arnauld montre sa préférence pour *Esther* dans sa lettre du 10 avril 1691, adressée à Vuillart; cette lettre est insérée dans le *Corpus Racinianum*, op. cit., p. 217.